



Gazette de la résidence « Les cottages de Cressely »

09 Février 2023

Bonjour

Voici la gazette de la résidence de ce mois (pour simplifier la lecture, les évolutions depuis la gazette du mois précédent ont été surlignées en jaune). Vous pouvez la retrouver (et plein d'autres informations) sur le site Web de la Résidence <http://www.lescottagesdecressely.fr>

Travaux et actions terminés :

- Hors votes AG : Réparation des portes de la 2eme boîte à livres sur P6 par la CS → Rappel : attention de bien fermer les petits loquets en bas de chaque boîte à livres afin d'éviter que les portes restent ouvertes et qu'elles ne soient pas arrachées au 1^{er} coup de vent !



Travaux et actions en cours :

- « Expertise » réalisée le 01/12 par l'ONF (devis validé par le CS et le Syndic) du cèdre sur P4 pour évaluer les risques liés à la dimension de cet arbre (et à la proximité des maisons autour). Suite à la réception du compte rendu de l'ONF (Arbre Sain) des devis ont été réalisés sur des solutions de type « Haubanage » et/ou Elagage ceci en vue d'une présentation de résolutions lors de l'AG 2023 (Hypothèse coupe totale abandonnée suite à une consultation des propriétaires de P4).

- Pose d'un coffrage pour protéger le coffret électrique de gestion de l'éclairage des Cottages (sur le côté du transformateur Enedis) sur P3 (résolution N°17 de l'AG de 2020) → attente de la mise en place de la porte pour finaliser le chantier (attente de conditions climatiques favorables pour les travaux de maçonnerie).

- Réparation des toitures endommagées sur P4 suite à la chute d'une branche du cèdre au mois de juin 2022 (locaux mis hors d'eau avec des bâches par les membres du CS) → Toujours en attente du traitement par les assurances (de la résidence et du propriétaire impacté !) (Demandes réitérées par le CS auprès du Syndic pour faire accélérer ce dossier !).

Travaux et actions à venir prochainement :

- Pose de pièges pour « chenilles processionnaires » : comme vous avez certainement pu le constater les chenilles processionnaires ont fait un certain nombre de nids dans certains épineux de la résidence. Il faut donc poser des pièges sur les troncs des arbres concernés pour éviter qu'elles descendent dans le sol au début du printemps. La suppression des nids et l'installation des pièges seront réalisées par la société Chambard (devis validé) en début de printemps (donc hors vote AG 2023) pour un maximum d'efficacité.

Attention : des nids peuvent se trouver dans les arbres de nos jardins respectifs et il revient donc aux copropriétaires concernés d'agir en conséquence !



Gazette de la résidence « Les cottages de Cressely »

09 Février 2023

- Remplacement des portes des édicules « gaz » de l'ensemble de la résidence (résolution N°17 de l'AG 2022) → En attente de la livraison des portes (délais d'approvisionnement !)

- Mise en place d'un stop racine pour le cèdre de P4 (résolution N°17 de l'AG 2021) → Action à lancer prochainement suite aux solutions proposées pour l'avenir du cèdre (voir chapitre actions en cours)

Travaux et actions en attente :

Informations diverses :

- Dossier « bornes de recharge pour véhicules électriques » :

- Consultation ENEDIS : Analyse et échanges toujours en cours suite au 1^{er} chiffrage envoyé par ENEDIS afin de mettre en place une architecture permettant le branchement de bornes individuelles, comme demandé par de nombreux copropriétaires lors des différents échanges.

- En parallèle le CS a pris contact avec la société Borne Recharge Service (<https://bornerecharge.fr>) pour une solution « clé en main » qui permettrait de démarrer le câblage de la résidence avec les 1ers copropriétaires intéressés et d'intégrer les nouveaux demandeurs au fur et à mesure ! → Solution abandonnée car pas de retour de devis de la société BRS (fiabilité de cette entreprise posant question !)

- Rappel : Accessibilité bornes pompier dans la résidence : suite à une intervention (départ de feu) des pompiers dans la résidence en janvier 2023, ces derniers ont eu beaucoup de difficulté pour accéder à la borne située à l'entrée de P4 (voiture garée sur le trottoir devant cette borne). Les pompiers nous ont rappelés qu'il fallait laisser au moins 1m autour des bornes pour pouvoir y accéder. Merci par avance donc de ne garer votre voiture sur le trottoir devant les bornes (ceci pour la sécurité de tous !).



- AG 2023 : les AG (placettes et Résidence) auront lieu le mercredi 10 mai 2023 à partir de 17H30. A ce titre, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour intégrer le Conseil syndical (indispensables pour pouvoir traiter au mieux les nombreuses tâches liées à la bonne maintenance de notre résidence).

Bonne lecture

Les membres bénévoles du Conseil Syndical

Les membres du CS : Mme M. Magne (P1) / Mme M. Michelet (P1) / Mr T. Huguenin Clément (P4) / Mr R. Bouhala (P4) / Mr Y. Genet (P6) / Mr B. Etienne (P7)